

LE PAM

C'est

quoi ?

2024



# Se mettre en réseau

INITIER DES RENCONTRES

PARTAGER DES EXPERIENCES

ASSOCIER DES COMPETENCES

# Pôle de coopération des Acteurs de la filière Musicale en Région Sud & Corse

La vitalité musicale de la Région Provence- Alpes-Côte d'Azur se traduit par de nombreuses initiatives portées par une véritable diversité d'acteurs.

Le Pôle de coopération pour les Acteurs de la filière Musicale en Région Sud & Corse fédère cette filière dans son ensemble.

En effet, les adhérents du PAM représentent les métiers de la filière musicale dans leur plus grande diversité, allant de la création à la diffusion, en passant par la production phonographique, l'édition musicale, la distribution, l'innovation - numérique, la formation...



# Les acteurs représentés

Lieux de diffusion - Petites structures de diffusion, cafés-concerts & organisateurs sans lieu fixe - Lieux pluridisciplinaires - Locaux de répétitions - Festivals - Producteurs phonographiques & Labels indépendants - Studios d'enregistrements - Editeurs musicaux, gestionnaires de droits - Producteurs de spectacle - Entrepreneurs de spectacle - Tourneurs, bookers - Managers - Ressource, formation, conseil Innovation et numérique - Audiovisuel - Médias - Distributeurs (physique, numérique), Disquaires indépendants, librairies musicales

Spectacle vivant  
Musique enregistrée  
Edition musicale  
Média  
Innovation numérique  
Formation Conseil



# Les missions du PAM

Animation de la filière

Représentation du  
territoire

Du national à l'international

Développement des  
publics

Coopérations régionales,  
nationales et internationales

Médiation - Prévention

Aide à la structuration  
professionnelle

Appui aux territoires

Soutien aux artistes et  
opérateurs

Parcours  
d'accompagnement  
d'artistes



## Le PAM permet

De désenclaver un ensemble d'acteurs relativement dispersés, qui à travers le Pôle, se nourrissent les uns des autres.

## Globalement le PAM

Décline son action à travers des missions d'appui, d'information, d'animation, d'observation, de valorisation et d'expérimentation. Ainsi, le PAM accompagne les initiatives, les porteurs de projets et participe des politiques publiques. Il expérimente de nouvelles solutions collectives. Il valorise la filière musicale et l'ensemble de l'écosystème créatif sur lequel elle s'appuie.

## Sans perdre de vue les finalités suivantes

Affirmer une culture de la diversité - Structurer de façon démocratique le secteur - Développer l'emploi et soutenir les porteurs de projets - Amplifier les coopérations locales et globales au sein de la filière - Anticiper les mutations politiques, sociales, économiques, artistiques et technologiques.



Le PAM  
permet

# Réseau de compétences et partenaires

Depuis sa création en 2017, le Pôle de coopération des Acteurs de la filière Musicale en Région Sud & Corse se définit comme un « réseau de compétences » structuré et coopératif qui cherche à renforcer la diversité des initiatives musicales et à renforcer une culture de la coopération. C'est un outil de coopération entre acteurs culturels qui permet d'envisager des mutualisations, de participer à la co-construction des politiques publiques et de valoriser les acteurs dans leurs compétences et leurs complémentarités. Le PAM est missionné par le Conseil Régional Provence-Alpes Côte d'Azur, la Drac, le Conseil Départemental des Bouches du Rhône et la Ville de Marseille. Il est un soutien au développement national et international des structures et de leurs artistes.



# Les dispositifs existants



## Aide à l'export

Présence sur les salons internationaux



## Disquaire Day

Journée nationale des disquaires indépendants



## Antenne iNOUÏS Paca du Printemps de Bourges

Réseau Printemps Tremplin national de découvertes d'artistes



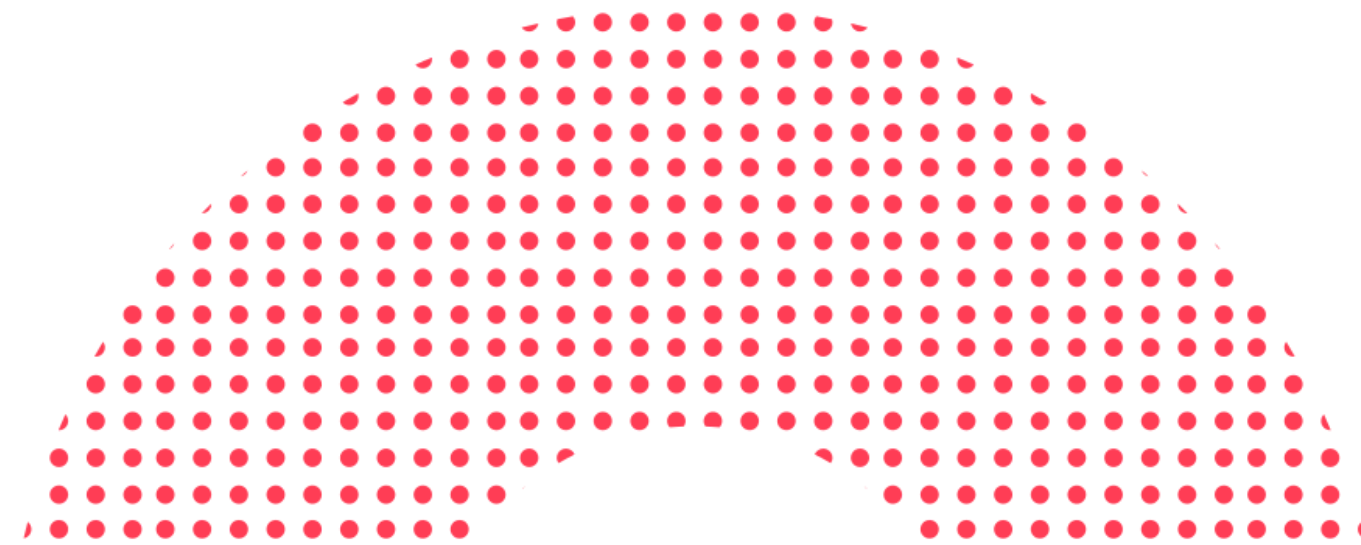
## Dispositif Quart2Tour

Accompagnement d'artistes, tournée régionale



## Evènements live prescripteurs

Proposition d'artistes en showcases pro sur MaMA (Paris) – Bars en Trans (Rennes)...





# Les rencontres pro

Rencontres  
professionnelles  
Concertations territoriales

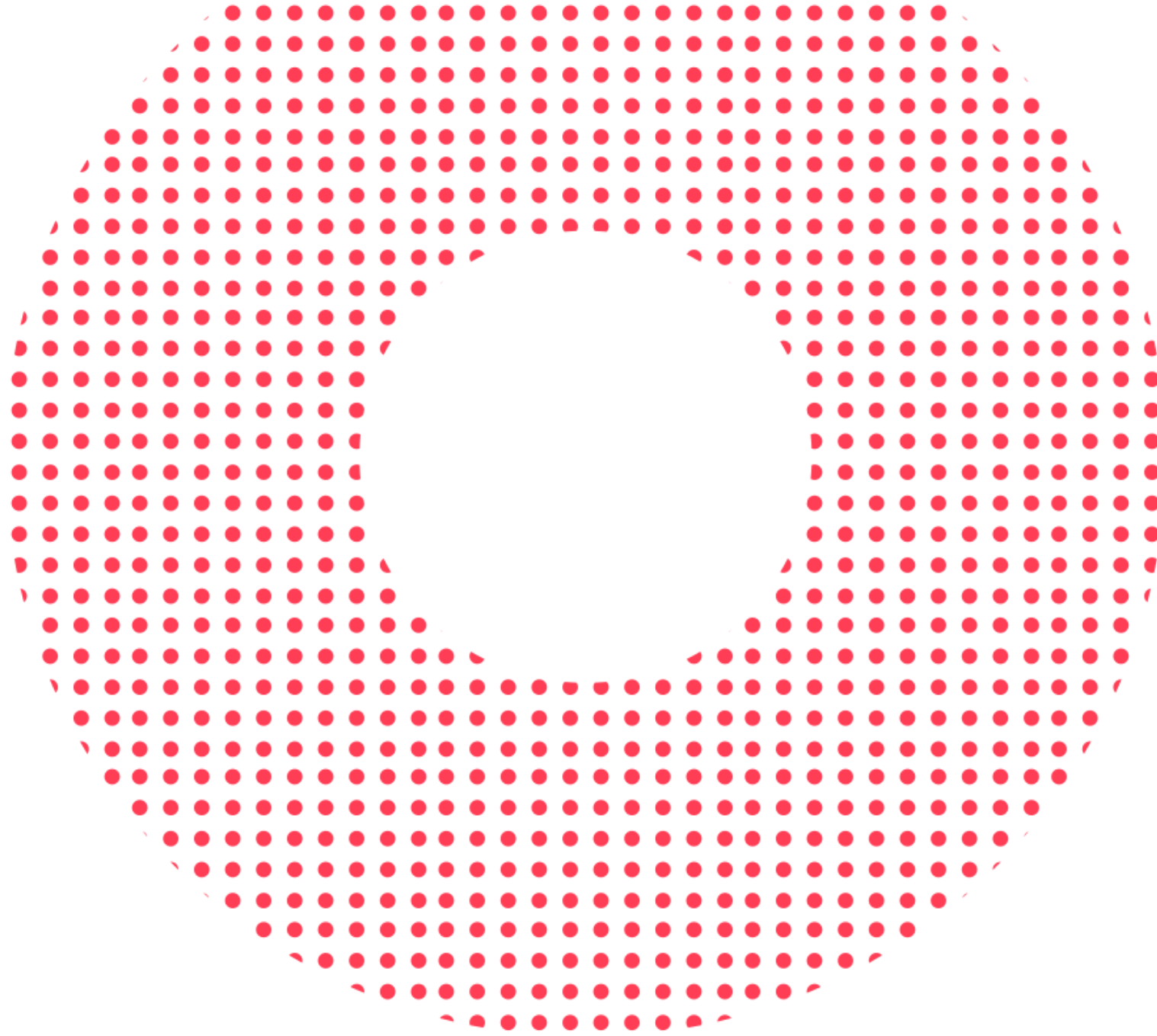
# Le PAM antenne

Antennede la Felin> Fédération des  
labels indépendants  
Antennedu DisquaireDay >  
Disquaires indépendants  
Antennede Eifeil> Fédérationsdes  
éditeurs musicaux français



# Le PAM Adhésion





# L'Adhésion

L'adhésion au PAM est ouverte à toutes structures de droit privé ou public portant une activité dans le champ de la filière musicale en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur quel que soit leur statut (association, entreprise, coopérative...)

L'adhésion au PAM se fait en fonction de l'activité principale de la structure. Cette première entrée a pour intérêt de permettre à notre association d'être représentative de la diversité de notre écosystème.

## Nouvel adhérent

Adhérer au PAM, c'est adhérer à l'action collective de l'association autour de son projet. Vous avez décidé de nous rejoindre, merci de nous transmettre la demande d'adhésion ci-jointe accompagnée des documents demandés. Le dossier est soumis à validation du Conseil d'administration. Dès lors qu'il est accepté, vous pourrez rejoindre notre réseau. Le règlement de la cotisation annuelle finalise le processus.

# Adhérent -vos avantages

- 1 - Communication des activitésdes adhérents:
  - > Newsletter 1 foispar moisenvoyéeàplus de 12.000 professionnelset institutionnels(enrégional, national et international)
  - > Présencede votrestucture sur notresite internet : -rubrique«actualitésdes adhérents» <https://www.le-pam.fr>
  - page «nosadhérents»<https://www.le-pam.fr/-Nos-adherents>
  - > Présencede votrestucture sur notrecatalogue des adhérentsdistribuéà l'ensembledes professionnelsque nous croisonsur les festivals, salons professionnels, rencontres professionnelles... (enrégional, national et international)
  - > Relaisde vosactivitéssur nosréseauxsociaux(Facebook, twitter...)
  - > Pour les labels : écoute de vosproductions phonographiquessur notre soundcloud <https://soundcloud.com/pampolesud>
- Présencede vosproductions phonographiquesenhome page de notresite internet

# Adhérent -vos avantages

2 -Possibilité de proposer des artistes émergents sur nos dispositifs d'accompagnement:

-Dispositif Quart2Tour (Tournée en région-Lieux de diffusion et festivals)  
<https://www.le-pam.fr/Dispositif-Quart2Tour>

-Sélection des INOUÏS du Printemps de Bourges en région <https://www.le-pam.fr/Antenne-INOUIS-PACA-DU-PRINTEMPS-DE-BOURGES-617>

3 -Possibilité de proposer vos artistes confirmés sur nos «Événements prescripteurs» Scènes showcases pro proposées sur des événements tels que le MaMA, les Bars en Trans  
<https://www.mamafestival.com/programmation-convention/#/event/bulles-music-flamants-roses>

4 -Prise en charge de 40% d'au moins une accréditation par an sur l'accompagnement à l'export: les salons professionnels

5-Rendez-vous conseils selon vos besoins



Conseil d'administration

21 MEMBRES

# L'EQUIPE



Direction

NADINE VERNA



Administration

BTISSAM DERKAOUI



Animation réseau

ARTHUR LACUBE



Communication

MANAR AL MOUADMANI

# Contact

Pour toute information

[www.le-pam.fr](http://www.le-pam.fr)

<https://www.facebook.com/pamregionsud/>

[https://www.instagram.com/pam\\_regionsud/](https://www.instagram.com/pam_regionsud/)



PÔLE DE COOPÉRATION  
DES ACTEURS DE  
LA FILIÈRE MUSICALE  
EN RÉGION SUD & CORSE

Téléphone

04 91 52 81 15

Email

[direction@le-pam.fr](mailto:direction@le-pam.fr)

Adresse

16 Rue du Jeune Anacharsis  
13001 Marseille

